Rivières de Dordogne : corridor écologique et lien socio-économique

Avec un réseau hydrographique de plus de 4800 km, la Dordogne dispose d'un patrimoine naturel aquatique riche. Afin de préserver ces milieux d'intérêt général, le Conseil départemental apporte son soutien technique et financier aux collectivités territoriales.

La rivière et les zones humides, des milieux vivants et fragiles

La rivière et ses milieux connexes (berges et zones humides) constituent des milieux naturels remarquables où vit un grand nombre d'espèces aquatiques et terrestres. Les milieux aquatiques sont aussi une ressource indispensable pour satisfaire les besoins pour la production d'eau potable, l'agriculture, l'industrie mais aussi les activités de tourisme et de loisirs (canoë, baignade, pêche…).

La rivière est un milieu fragilisé par les activités anthropiques (pollutions, prélèvements, aménagements) qui contribuent à le détériorer, menaçant les usages qui en dépendent. Ainsi, une gestion durable de l'espace rivière est incontournable pour la préservation des milieux aquatiques.

L'action publique sur les cours d'eau de Dordogne

En Dordogne, les rivières sont gérées soit par les communautés de communes elles-mêmes, soit par des syndicats de rivières prenant en charge techniquement et financièrement les compétences GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) . En 2020, 10 maîtres d'ouvrage animent la gestion des milieux aquatiques du département : le SRB Dronne, le SMB Isle, le SMBV Vézère, le SMETAP Dordogne, le syndicat EPIDROPT, le SMAV Lot, le SMBV Céou-Germaine, le SYMBA Bandiat-Tardoire, la Communauté de Communes de Sarlat Périgord Noir, Syndicat Dropt amont et aval, PNR PL, et SIETAVI et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.
Le Conseil départemental assiste techniquement et financièrement ces EPCI dans la mise en œuvre des programmes de restauration « à plus-value environnementale » et la conception de supports d'éducation à l'environnement (taux d'aide de 20%) ainsi

que des opérations d'entretien des cours d'eau et des zones humides du département (taux d'aide de 10%).

A quoi servent les zones humides ?

Les zones humides assurent diverses fonctions :

- des fonctions liées à la protection de la ressource en eau : stockage de l'eau en période de crue et pour la restitution de l'eau en période de basses eaux (période d'étiage à l'été). Les zones humides jouent également un rôle d'épuration de polluants (réduction des nitrates et dégradation des produits phytosanitaires) ;
- Des fonctions environnementales : réservoirs de biodiversité offrant aux espèces des lieux de vie d'alimentation et de reproduction ;
- des fonctions économiques : productions de bois d'œuvre ou de litière et productions de roseaux. Les zones humides sont des espaces pouvant être gérées par du pâturage extensif ;
- des fonctions contribuant à l'amélioration du cadre de vie : promenades et observations de la nature.

Les données de pré-localisation et de fonctionnalité des zones humides ont été élaborées dans le cadre de la Maison Numérique de la Biodiversité.

La qualité de l'eau sous surveillance

Depuis 2009, le Conseil départemental assure le suivi de la qualité des eaux des rivières du Département, en complément du suivi assuré par l'Agence de l'eau. L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la connaissance générale de la qualité des eaux des rivières du département et pouvoir alimenter un observatoire de l'eau en Dordogne.
La connaissance de la qualité des eaux des rivières s'appuie sur des mesures effectuées sur des sites représentatifs. Sur chacun d'eux, sont analysés différents paramètres permettant d'apprécier l'état physico-chimique des cours d'eau et le niveau de ses altérations, à l'aide de grilles d'évaluation homogènes sur le territoire national.

Le suivi de la qualité des eaux des rivières du bassin hydrographique Adour-Garonne est annuellement renseigné sur le site de l'Agence de l'Eau » / SIEAG - Portail des Données sur l'Eau du Bassin Adour-Garonne (eaufrance.fr) (http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/1dee5bac-215e-4ea5-9e34-66e1bd9a70a1)

ACTUALITÉS

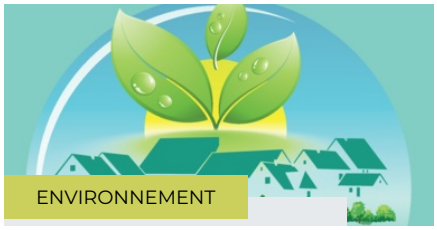
ENVIRONNEMENT

CULTURE, ENVIRONNEMENT

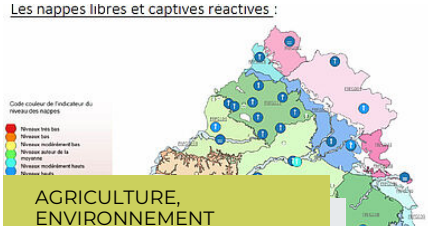

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale/biodiversite/rivieres-de-dordogne-corridor-ecologique-et-lien-socio-economique?

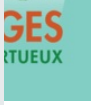

La journée Jardins et paysages se penche sur le rôle des aménagements paysagers face au changement climatique

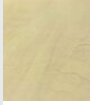

L’appel à candidatures pour les 5e Trophées du développement durable Dordogne-Périgord est lancé

Etat quantitatif des eaux souterraines au 1er avril 2024

https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale/biodiversite/rivieres-de-dordogne-corridor-ecologique-et-lien-socio-economique?